



Communiqué de presse
Publication immédiate

Bilan des activités de l'année 2011

De grands pas franchis par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Mashteuiatsh, le 19 décembre 2011, L'année 2011 a permis à la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean de nombreuses avancées concrètes dans le cadre du développement des projets de minicentrales au fil de l'eau à Val-Jalbert et à la 11^e chute de la rivière Mistassini.

« Notre organisation a profité des derniers mois pour parfaire son apprentissage sur un terrain habituellement réservé aux grands, où le droit à l'erreur est inexistant. Même si on ne peut rien tenir pour acquis, les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont là pour témoigner que nous sommes engagés sur la bonne voie », constate M. Denis Taillon, président du conseil d'administration.

L'année 2011 a débuté en force pour la Société avec l'amorce du processus de préconsultation du projet de minicentrale au fil de l'eau à Val-Jalbert, le 28 février. L'exercice a pris fin le 2 juin au terme de quatre assemblées publiques, dont deux ateliers thématiques. La population a alors pu prendre connaissance des principaux enjeux et faire part de ses préoccupations. Grâce à cet exercice, la Société a été en mesure de bonifier le contenu de son étude d'impact sur l'environnement et de prendre des engagements en vue des phases subséquentes de réalisation du projet.

La Société a, par la suite, déposé le plan d'affaires du projet de Val-Jalbert. Les MRC et municipalités, de leur côté, ont adopté des règlements d'emprunt à la fin avril et les MRC ont volontairement permis la tenue de registres municipaux en mai. Les règlements d'emprunt seront autorisés sous peu par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Parallèlement à ces démarches, la Société a conclu une entente de principe avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert portant sur l'intégration et la complémentarité du projet au site, ainsi que sur le volet financier. En vertu de cet accord, le Parc régional de Val-

Jalbert recevra des revenus additionnels de l'ordre de 19,7 millions de dollars sur une période de 40 ans pour soutenir son développement.

En juillet, une étape importante a été franchie avec le dépôt officiel de l'étude d'impact du projet de Val-Jalbert au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Le 24 novembre dernier, la Société a reçu la confirmation du ministre, M. Pierre Arcand, que l'étude était jugée recevable et qu'il rendait publique l'étude d'impact. Un mandat s'étendant du 13 décembre au 27 janvier a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Comme elle s'y était engagée lors de la préconsultation, la Société a travaillé sans relâche à bonifier le projet de Val-Jalbert. À ce titre, en août dernier, elle déposait un addenda à son étude d'impact sur l'environnement qui proposait une modification du type de barrage et de son emplacement. Ce choix aura pour effet de réduire son impact visuel, de diminuer la quantité de matériel à excaver et, par conséquent, de préserver la zone de l'ancienne scierie, à fort potentiel archéologique. Toujours dans l'optique d'améliorer son projet et de répondre aux préoccupations exprimées, la Société a confié un mandat à un architecte réputé pour revoir le concept architectural du bâtiment de la centrale.

C'est à un rythme tout aussi soutenu que s'est développé le projet de la 11^e chute de la rivière Mistassini, notamment quant à la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement. L'intégration et l'harmonisation du projet au milieu constituent des enjeux majeurs puisque le projet sera aménagé au sein d'un site au potentiel récréotouristique reconnu. Intégré au projet « Parc des grandes rivières » de la MRC Maria-Chapdelaine, le site sera accessible au public une fois les infrastructures aménagées. La Société s'est adjoint, en début d'année, les services d'un consultant en urbanisme afin de développer un plan d'aménagement récréotouristique qui ralliera cette vocation à son projet hydroélectrique.

Le fruit de ce travail sera partagé avec la population et les organismes intéressés lors du processus de préconsultation qui aura lieu au début de 2012. La formule préconisée s'inspire de l'exercice d'information et de consultation réalisé pour le projet de Val-Jalbert, mais a été bonifiée en fonction des commentaires et attentes formulés. Les informations recueillies sur le terrain, par l'entremise de notre agent de liaison communautaire, permettront également de proposer un exercice taillé à la mesure du projet de la 11^{ème} chute. Les détails seront annoncés prochainement lors d'une activité de presse.

Parmi les autres faits saillants de l'année 2011, mentionnons :

- La mise en ligne du site internet, d'un compte Twitter et d'une page Facebook pour véhiculer les nouvelles les plus récentes de la Société.
- La création des sociétés en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (projet de Val-Jalbert) et Énergie Hydroélectrique Mistassini (projet de la 11^{ème} Chute).
- La tenue d'une activité éducative et médiatique où furent partagés les résultats des fouilles archéologiques dans les secteurs de l'ancienne scierie et du vieux Moulin de Val-Jalbert.

« La Société affiche une progression constante. Sa compétence et son professionnalisme sont de plus en plus reconnus. Plus important encore, elle a su obtenir la confiance des partenaires et de la population. L'audace démontrée à plusieurs niveaux, dont la formule de financement, la stratégie d'acceptabilité sociale axée sur la transparence et les efforts d'intégration et d'harmonisation des projets dans leur environnement, lui a permis de faire de grands pas au cours de la dernière année. Il faut conserver ce cap pour atteindre nos objectifs qui consistent à livrer, tant à nos partenaires qu'à l'ensemble des citoyens, des projets rentables et socialement acceptables. Car, en fin de compte, ce sont leurs projets! », conclut M. Taillon.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives. Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Entrevues : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@cgocable.ca